



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 31 mai 2010

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 01/06/2010

D - 20100270

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 31 mai Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux
Suspension de séance de 17h43 et reprise à 17h53

Etaient Présents :

Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE (*présent jusqu'à 17h*), M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Michel GAUTE, M. Nicolas BRUGERE, M. Jean-Charles PALAU,

***Ecole des Beaux Arts. Convention de Partenariat avec
Bernard Magrez Grands Vignobles. Signature. Autorisation.***

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux, par son Ecole des Beaux Arts, forme ses étudiants aux pratiques artistiques actuelles en les inscrivant dans le contexte de l'art et du design. A travers ses actions pédagogiques et ses manifestations artistiques, l'Ecole des Beaux Arts participe à la dynamique culturelle et artistique locale, nationale et internationale.

De plus, l'Ecole des Beaux Arts de Bordeaux se donne pour ambition d'inscrire des jeunes diplômés dans le contexte de l'art et du design, leurs diverses modalités et leurs métiers actuels, et dans l'invention de métiers pour l'avenir.

Bernard Magrez, est aujourd'hui propriétaire de 35 vignobles dont le Château Pape Clément, le Château La Tour Carnet et le Château Fombrauge. Il porte dans chacun de ses domaines une attention particulière à la terre, aux vignes et au processus de sélection des raisins. Son exigence est de faire découvrir des vins d'excellence issus de terroirs variés. Ses 35 terroirs sont 35 émotions différentes proposées aux amateurs de vin. L'institut Culturel, qu'il a fondé s'inscrit dans cette démarche de transmission d'émotions notamment à travers la promotion de l'art sous toutes ses formes.

Dans le cadre de leurs missions et objectifs respectifs, l'Ecole des Beaux Arts de Bordeaux (Ebabx) et Bernard Magrez Grands Vignobles (BMGV) ont souhaité établir un partenariat en vue de l'organisation du concours un vignoble, une émotion. Ce partenariat entre jeunes artistes de l'Ebabx et Bernard Magrez Grands Vignobles a ainsi pour objectif de mettre en valeur leurs capacités, leurs talents et de révéler de nouveaux potentiels en leur permettant de créer des œuvres originales autour de chacun des vignobles de Bernard Magrez.

Le concours un vignoble, une émotion a pour objet la réalisation d'un projet artistique d'habillage ou de mise en valeur d'une bouteille pour chacun des vignobles de Bernard Magrez Grands Vignobles. Il donnera lieu à une exposition au château Labottière en septembre 2010. Ce concours est réservé aux étudiants de l'Ebabx et à ses jeunes diplômés, qui sont pris en charge et encadrés par l'équipe pédagogique de l'École.

Le règlement du concours a été rédigé, fixant ses modalités de participation et d'organisation ; de même, une convention formalise les modalités d'intervention des 2 partenaires, définit le calendrier, et les conditions de mise en œuvre et de réalisation du concours.

Bernard Magrez Grands Vignobles s'engage à financer les frais engagés par les étudiants pour réaliser les dossiers de candidature (maquettes, impressions de documents). A cet effet, un budget global de 100 € par dossier a été défini. Bernard Magrez Grands Vignobles versera à l'Ebabx une enveloppe maximale de 100 € TTC par dossier, soit 2400 € pour 24 projets. A charge ensuite pour l'Ebabx de redistribuer ces crédits aux candidats concernés en fonction des frais engagés par chacun, sur présentation de justificatifs.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer cette convention
- émettre un titre de recette de 2 400 €

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 31 mai 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Dominique DUCASSOU
Adjoint au Maire

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA MAIRIE DE BORDEAUX POUR SON ECOLE DES BEAUX ARTS ET BERNARD MAGREZ GRANDS VIGNOBLES POUR L'ORGANISATION DU CONCOURS « UN VIGNOBLE, UNE EMOTION »

Entre,

La Mairie de Bordeaux, pour son Ecole des Beaux Arts de Bordeaux représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPE - Hôtel de ville
Pey Berland - 33 000 BORDEAUX ; et habilité aux fins des présentes par la délibération du Conseil Municipal du
Reçue en préfecture le
Ci-après désignée l'Ebabx

Et

La société Bernard Magrez Grands Vignobles, représentée par son Président, Monsieur Bernard Magrez, et domiciliée 216 avenue
Pénard à Pessac (33600) ;

PREAMBULE

La Ville de Bordeaux, par son École des Beaux Arts, forme ses étudiants aux pratiques artistiques actuelles en les inscrivant dans le
de l'art et du design. A travers ses actions pédagogiques et ses manifestations artistiques, l'École des Beaux Arts participe à la dy
culturelle et artistique nationale. Pratiquant un enseignement exercé par des professionnels, l'étudiant se met en situation d'artiste pro
Ainsi l'École a pour mission primordiale de donner à ses étudiants et à ses publics les moyens d'accéder aux pratiques artistiques a
d'offrir les possibilités d'acquisition de connaissances approfondies dans l'art ; c'est-à-dire d'engager ses publics dans l'expérience pr
la création qui va se poursuivre tout au long de leur vie.

De plus, l'École des Beaux Arts de Bordeaux se donne pour ambition d'inscrire des jeunes diplômés dans le contexte de l'art et d
leurs diverses modalités et leurs métiers actuels, et dans l'invention de métiers pour l'avenir.

Bernard Magrez, depuis plus de quarante ans, crée des vins d'exception. A la recherche constante d'émotions nouvelles à faire
Originaire de la région bordelaise, il est aujourd'hui propriétaire de trente cinq vignobles à travers le monde, dont :

- le Château Pape Clément, (Cru Classé de Graves),
- le Château La Tour Carnet (Grand Cru Classé de 1855, Haut-Médoc)
- le Château Fombrauge (Saint Emilion Grand Cru)

Bernard Magrez porte dans chacun de ses domaines une attention particulière à la terre, aux vignes et au processus de sélection de
Son exigence est de faire découvrir des vins d'excellence issus de terroirs variés. Ses 35 terroirs sont 35 émotions différentes propo
amateurs de vin.

L'Institut Culturel fondé par Bernard Magrez s'inscrit dans cette démarche de transmission d'émotions notamment à travers la pron
l'Art sous toutes ses formes.

Le partenariat avec les jeunes artistes de l'Ecole des Beaux Arts a ainsi pour objectif de mettre en valeur, leurs capacités, leurs talents
révéler de nouveaux potentiels en créant des œuvres originales autour de chacun des vignobles de M. Magrez.

Dans le cadre de leurs missions et objectifs respectifs, l'Ebabx et Bernard Magrez Grands Vignobles désirent établir un partenariat e
l'organisation du concours "un vignoble, une émotion".

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention concerne le concours "un vignoble, une émotion" ;

Elle formalise les modalités d'intervention de :

- l'École des Beaux Arts de Bordeaux (Mairie de Bordeaux), Ebabx
- Bernard Magrez Grands Vignobles

Elle a pour objet de définir entre les parties signataires les conditions de mise en œuvre et de réalisation du concours "un vignob
émotion".

ARTICLE 2 - MODALITES D'INTERVENTION DES PARTENAIRES

Modalités générales

Le concours proposé par Bernard Magrez Grands Vignobles est réservé aux étudiants de l'Ebabx et à ses jeunes diplômés.

Le règlement du concours a été rédigé, fixant ses modalités de participation et d'organisation.

Le concours a pour objet la réalisation d'un projet artistique d'habillage ou de mise en valeur d'une bouteille pour chacun des vign
Bernard Magrez Grands Vignobles.

